

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 04.001

L'An Deux Mille Quatre, le 2 mars à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

LE 24 FEVRIER 2004

LE 24 FEVRIER 2004

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOISNARD, BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes DOUMECQ, DURAND, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mme JOLY, PELTIER, MM. RAYMOND, Melle TURPIN, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : Mme CROUE représentée par M. LE GUEUT
Mme ISENDICK représentée par Mme DURAND
M. MERLE représenté par Mme JOLY
Mme MOINET représentée par M. DENIS
M. POTENNEC représenté par M. CAU
M. SIMONNET représenté par Mme PELTIER
Mme TERRIEN représentée par M. HUGENDBLER

ABSENTS-EXCUSES : Mmes COURTIN, LABEYRIE

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 24
Nombre de Votants : 31

Melle TURPIN a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : Installation de Monsieur Edouard BIRON dans les fonctions de
Conseiller Municipal en remplacement de Monsieur René
LIBOUBAN,
démissionnaire

VOTE :

Monsieur René LIBOUBAN, installé dans les fonctions de Conseiller Municipal lors du Conseil Municipal en date du 19 décembre 2001, a adressé à Monsieur le Maire sa démission de Membre du Conseil.

Conformément à l'article L.2121-4 du Code des Collectivités Territoriales, Monsieur le Sous-Préfet de ROCHEFORT a été informé de celle-ci.

En conséquence, le candidat suivant de la liste "RASSEMBLER POUR ROYAN" appelé à suppléer cette vacance est Monsieur Edouard BIRON qui a été convoqué pour le Conseil Municipal en date du 2 mars 2004 et est déclaré installé dans ses fonctions de Conseiller Municipal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 4 mars 2004
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,

H. THOMAS